



Horaires des travaux de jardinage ou de bricolage

En cette période estivale, petit rappel des horaires à respecter, pour garder notre village propre, mais aussi éviter les querelles de voisinage.

Horaires à respecter (pour l'utilisation d'engins à moteur) :

- *Jours ouvrables : de 8h 30 à 12h 00 et de 14h 30 à 19h 00*
- *Samedis : de 9h 00 à 12h 00 et de 15h 00 à 19h 00*
- *Dimanches et jours fériés : de 10h 00 à 12h 00*

- *Ne pas faire de feux, la combustion de certains éléments est désagréable et nocive à la santé (en particulier le plastique). La déchetterie est là !*

- *Ne pas laisser divaguer chats et chiens.*

- *Ne pas mettre verre, papier ou plastique à côté des conteneurs pleins, on va à un autre point de ramassage ou à la déchetterie.*

Merci pour votre citoyenneté